L'ajournement

aux travailleurs et du peu d'attention qu'il a accordé à ceux des jeunes qui sont en mesure de travailler et cherchent un emploi.

En 1968, quand les libéraux sont arrivés au pouvoir sous la direction de l'actuel premier ministre (M. Trudeau), le taux de chômage chez les jeunes était de 7,4 p. 100. D'après les dernières données, il atteint maintenant le taux incroyable de 15,8 p. 100. Ce fait témoigne de l'efficacité des tactiques, des mesures et des opérations mises de l'avant par ce gouvernement à l'égard de la jeunesse du Canada.

Je pourrais fournir de nombreux exemples des provinces atlantiques et notamment de ma circonscription. Ce sont des jeunes ayant vu leurs espoirs déçus qui les ont portés à mon attention, ainsi que des mères en larmes à la pensée que leurs enfants puissent être obligés de quitter le foyer pour aller s'embaucher ailleurs au pays et même ailleurs en Amérique. Malheureusement, le temps ne me permet pas de le faire.

Pour rendre service aux jeunes Canadiens, je pourrais proposer, dans le temps qui me reste, une minute de silence à leur intention. Ce sont les vrais perdants. Croyez-moi, les jeunes du Canada sont en train de perdre tous leurs espoirs. Quand les jeunes sont sans espoir, le pays l'est aussi. Avec la gracieuseté de ce gouvernement, nos jeunes seront les héritiers d'une société canadienne désespérée.

• (2200)

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 40 du Règlement.

LES PIPE-LINES—LA CONSTRUCTION D'UN GAZODUC VERS LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, le 20 mai, j'ai demandé au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) s'il présenterait des dates fermes pour le prolongement du gazoduc jusqu'aux provinces de l'Atlantique. Vous n'ignorez pas que c'est le 25 juin 1980 que le leader de l'opposition, qui est maintenant premier ministre (M. Trudeau) a promis pour la première fois que son gouvernement se chargerait de la construction de ce gazoduc. Il avait promis à l'époque que si le parti libéral formait le gouvernement, celui-ci prendrait des mesures immédiates pour s'assurer de l'entière coopération de toutes les parties à la construction du gazoduc jusqu'à Québec et dans les Maritimes. Il avait ajouté que le gazoduc pourrait transporter du gaz dans les deux sens, de sorte que les provinces de l'Atlantique pourraient utiliser maintenant du gaz naturel de l'Ouest et expédier par la suite leur gaz sous-marin vers le centre du Canada. Le premier ministre actuel avait déclaré à l'époque que le gazoduc serait le chemin de fer des années 80, un pipe-line énergétique qui pourrait unir le pays par des liens d'acier.

A deux ou trois reprises au moins, j'ai demandé au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de fixer une date définitive pour la construction du gazoduc. J'ai commencé à lui poser des questions à ce sujet quelque temps après les élections de mai 1980. Depuis lors, il n'a cessé d'éluder la question.

Aujourd'hui, lorsque nous lisons le journal, on nous annonce que «le projet de gazoduc des Maritimes est sur le point d'être abandonné».

Monsieur l'Orateur, les Canadiens de l'Atlantique se sont montrés très patients avec le gouvernement actuel. Ils ont été patients parce qu'ils croient aux promesses. Ce sont des gens qui font généralement confiance à leurs chefs. Ils n'ont aucune raison de croire que les promesses qui leur ont été faites par les dirigeants du Canada ne seront pas tenues. Quand ils voient dans les journaux des manchettes comme celle-ci: «Le projet de gazoduc gravement compromis», ils commencent à désespérer et avec raison.

Pourquoi les choses tournent-elles toujours mal pour le Canada atlantique chaque fois qu'il s'agit de recevoir de l'aide du gouvernement? On s'empresse d'annoncer que le gazoduc aboutira à la ville de Québec en 1983. Au début, il était question que le gazoduc atteigne les Maritimes en 1982 ou 1983. Aujourd'hui, cette possibilité s'estompe petit à petit. Il y a deux ans, on avait dit que ce projet dépendrait des découvertes faites au large de la côte est. Monsieur l'Orateur, ces perspectives s'annoncent très intéressantes aujourd'hui, mais malheureusement, les promesses du gouvernement sont de moins en moins sûres.

Mais ils vont encore chercher à nous éblouir. J'entends déjà le secrétaire parlementaire nous réciter des platitudes, nous dire que tout va très bien, que les délais sont respectés, que le gazoduc sera prolongé jusque dans les Maritimes.

Mais une chose est certaine, et je défie le secrétaire parlementaire de la nier: il n'est plus question désormais que le Nouveau-Brunswick ou la Nouvelle-Écosse puissent à leur tour expédier éventuellement du gaz naturel vers l'Ouest. Je mets au défi le secrétaire parlementaire de soutenir le contraire. Malheureusement, voilà ce qui nous attend, j'en suis certain.

Les Canadiens des Maritimes et de toute la région atlantique veulent travailler; ils ont déjà grandement contribué à la prospérité de notre pays. Ils ont largement contribué au développement de notre pays, mais pour une raison ou pour une autre, le gouvernement avec son insensibilité et sa rudesse habituelles, semble avoir totalement oublié l'existence même des provinces maritimes. C'est une véribable tragédie. C'est tragique pour l'avenir du pays et pour les Canadiens des provinces de l'Atlantique qui, malheureusement, devront peut-être attendre encore au moins deux ans avant de pouvoir dire au gouvernement qu'il s'est assez moqué d'eux.

• (2205)

M. Dave Dingwall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, il a été à maintes reprises affirmé à la Chambre que le prolongement du gazoduc jusqu'à la côte est était l'une des grandes priorités du gouvernement fédéral.

Le gouvernement du Canada a consacré énormément d'argent à ce gazoduc, parce que c'est en fait un élément essentiel de la stratégie mise en œuvre pour que les régions de l'est qui consomment à l'heure actuelle du pétrole importé soient moins exposées à des interruptions d'approvisionnement.

Le prolongement du gazoduc créera de nouveaux marchés internes pour le gaz naturel de l'ouest du Canada. En vertu du